



Septembre 2015

Chers collègues et chères collègues,

À titre de membre d'Immunisation Canada, l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) a le plaisir de vous communiquer l'information la plus récente et la plus pertinente au sujet de la saison de vaccination antigrippale 2015-2016. Les pharmaciens jouent un rôle important à titre de vaccinateurs, ils représentent une source d'information fiable pour les patients et ils jouent un rôle actif dans la prévention de la propagation de maladies infectieuses comme l'influenza. Au sein de la population, les connaissances sur les vaccins sont variables d'une personne à l'autre. Cette situation peut mener à des hypothèses dangereuses tant pour la santé personnelle que pour la santé publique. C'est pourquoi les pharmaciens ont un rôle vital à jouer pour aider leurs patients à faire des choix avisés.

Vaccins antigrippaux 2015-2016

De 10 à 20 % de la population est infectée par le virus de l'influenza chaque année et les enfants de 5 à 9 ans sont les plus frappés. Des maladies et des séquelles graves associées à la grippe affecte de façon disproportionnée les enfants de moins de 2 ans, les personnes de plus de 65 ans et les personnes présentant une maladie sous-jacente. Chaque année, au Canada, environ 4 000 décès sont attribuables à l'influenza. La [Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2015-2016](#) du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) indique les personnes particulièrement vulnérables à une maladie grave et à risque de présenter des complications liées à la grippe.

En 2014, pour la première fois, un vaccin quadrivalent était offert au Canada. Cette année, les lignes directrices soutiennent encore une fois l'efficacité du vaccin trivalent et du vaccin quadrivalent en précisant pour quels groupes de patients le vaccin quadrivalent est à privilégier.

Le vaccin trivalent saisonnier pour 2015-2016 contient les composants suivants : un virus analogue à A/California/7/2009 (H1N1)pdm09, un virus analogue à A/Switzerland/9715293/2013 (H3N2) et un virus analogue à B/Phuket/3073/2013 (lignée Yamagata). Le vaccin quadrivalent contient aussi un virus analogue à B/Brisbane/60/2008 (lignée Victoria).

Mise à jour des lignes directrices du CCNI

À la lumière des données les plus récentes, le CCNI recommande de vacciner toutes les personnes âgées de 6 mois et plus (en indiquant les produits indiqués selon l'âge et les contre-indications) en ciblant particulièrement les personnes qui présentent un risque élevé de complications liées à la grippe ou d'hospitalisation, y compris toutes les femmes enceintes, et celles qui pourraient transmettre la grippe aux personnes à risque élevé. Une description plus détaillée des patients considérés à risque élevé de complications liées à la grippe est fournie dans le [Guide de vaccination antigrippale à l'intention des pharmaciens 2015](#).



CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

Matériel de promotion de l'immunisation à votre pharmacie

L'AphC a examiné les recommandations annuelles du CCNI publiées récemment et a mis à jour son matériel sur l'immunisation antigrippale destiné aux pharmaciens, y compris son [Guide de vaccination antigrippal à l'intention des pharmaciens 2015](#), un guide étape par étape pour vous aider à mettre sur pied un programme d'immunisation dans votre collectivité.

Les hyperliens suivants vous amèneront vers les documents, qui se trouvent dans les pages Web de l'Agence de santé publique du Canada : http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/flu-grippe/professionals-professionnels-fra.php?_ga=1.226759325.1015422374.1443995169.

La ressource ci-dessus sera mise à jour sous peu avec du matériel sur l'influenza que vous pourrez utiliser dans votre pratique, y compris des ressources à partager avec vos patients.

Pour vous rafraîchir la mémoire sur les meilleures pratiques d'immunisation, consultez « [Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé](#) » sur le site de l'Agence de santé publique du Canada.

Nous vous remercions de votre dévouement pour aider les Canadiens et les Canadiennes à rester en santé. Je vous souhaite également du succès pour la tenue de votre campagne de vaccination antigrippale 2015-2016 à votre pharmacie.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour formuler des commentaires ou des suggestions, veuillez communiquer avec Phil Emberley, en écrivant à pemberley@pharmacists.ca ou en composant le 613 523-7877, poste 220, ou le 1 800 917-9489, poste 220.

Cordialement,

Carlo Berardi
Président du Conseil, Association des pharmaciens du Canada